



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2022 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 29 septembre 2022 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Maria DE JESUS CARLOS, Séverine BUSSON, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marc ESNAULT, Jocelyn MINATCHI, Mélanie SCHLATTER, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mohammed ZAOUÏ (pouvoir à Alice SEBBAG), Héritier LUNDA (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Brahim OUAREM (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc Le Meur), Patricia BARTOLI (pouvoir à Nadia CARCASSET), Marie-Christine CRIBIER (pouvoir à Marc Esnault), Jérémy SIMON (pouvoir à Laurence MOLINARI), Farah QADHI (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Eléonore MORENO (pouvoir à Michelle BOUCHON), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents

Danièle GARCIA, Philippe DECOMBLE, Isabelle QUESNEL, Thomas ZLOWODZKI, Jacques BENISTY.

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 24

représentés : 10

absents : 5

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Jean-Pierre VIMARD est élu secrétaire.

Monsieur Stéphane COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022

Délibération n° 14610

DGS : Stéphane COLOMBELLI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- N° 2022/186 Avenant au marché de prestation d'assurance - lot 2 responsabilité civile
- N° 2022/201 Participation à l'opération ciné fraîcheur proposée par la SAS Cinéma Sainte Geneviève des Bois
- N° 2022/212 Signature d'un contrat avec Staries show
- N° 2022/167 Organisation d'un feu d'artifice pyromélodique pour le 13 juillet 2022
- N° 2022/173 Travaux de peinture - Halle du marché du Donjon
- N° 2022/174 Réparation rideau métallique à la cuisine centrale Perray Vaucluse
- N° 2022/175 Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de billetterie
- N° 2022/178 Travaux de voirie à la cuisine centrale Perray Vaucluse
- N° 2022/180 Travaux de désimperméabilisation et végétalisation de la place St Exupéry
- N° 2022/181 Travaux de réhabilitation des gymnases Poulidor et Rolland - modification de marché N°4
- N° 2022/182 Fourniture et pose d'un local déchets place Saint-Exupéry
- N° 2022/184 Fourniture de jeux, jouets et manuels scolaires - signature de marché
- N° 2022/185 Réalisation de travaux, d'entretien des bâtiments communaux et d'intervention lors des manifestations ponctuelles
- N° 2022/189 Fourniture et pose de centrales incendie

- N° 2022/187 Maintenance dépannage et réparation du matériel de cuisine collective
- N° 2022/191 Fourniture de denrées alimentaires - Acte modificatif N°3
- N° 2022/194 Assistance à maîtrise d'ouvrage plomb - Gymnase R. Rolland
- N° 2022/199 Travaux de réhabilitation de la cuisine centrale Perray Vaucluse -Modification de marché n° 3 Lot 7
- N° 2022/200 Travaux de réhabilitation de la cuisine centrale Perray Vaucluse -Modification de marché n° 1 Lot 8
- N° 2022/202 Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de gestion des anciens
- N° 2022/205 Contrats de location longue durée du terminal de paiement électronique 3G des service Culturel, Enfance-Scolaire et Séniors
- N° 2022/206 Produits et matériels d'entretien d'hygiène générale - acte modificatif N°2 Marché 20-20 - Lot 2
- N° 2022/208 Vérification et maintenance réglementaire des extincteurs des bâtiments communaux
- N° 2022/153 Demande de subvention - Soutien à l'équipement des forces de sécurité et sécurisation des équipements publics
- N° 2022/192 Convention relative à l'occupation temporaire du domaine public pour un chalet au Parc Pierre
- N° 2022/210 Convention avec l'intervenante en Arts plastiques - Martin Bérangère
- N° 2022/183 Contrat d'engagement avec Mme Emilie RICHARD - Psychomotricienne
- N° 2022/207 Contrat avec Mme Messier-Faure psychologue
- N° 2022/155 Contrat de cession avec SAS Atelier théâtre actuel
- N° 2022/156 Contrat de cession avec K-Wet Production
- N° 2022/172 Convention de partenariat avec la société Au Temps des Mets dans la cadre de la saison culturelle 2022-2023
- N° 2022/188 Demande de subvention auprès de la DRAC IDF - Dispositif de soutien conservatoires classés 2022
- N° 2022/190 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec Ma Prod
- N° 2022/177 Convention d'occupation temporaire du domaine public au profit de SNCF et Connexions
- N° 2022/170 Rétrocession à la commune d'une concession funéraire

- N° 2022/176 Rétrocession à la commune d'une concession funéraire - Mme Marques Da Silva
- N° 2022/168 Formation du personnel - ACFV Consultant
- N° 2022/197 Formation du personnel avec l'organisme ARIS
- N° 2022/198 Formation du personnel avec sécurité incendie IDF
- N° 2022/204 Formation du personnel avec Académie de Sophrologie
- N° 2022/179 Modification de l'acte de création de la régie de recettes du service jeunesse
- N° 2022/193 Régie d'avance du centre de loisirs primaire - modification de l'acte de création
- N° 2022/195 Refonte de la régie d'avances du service jeunesse

Les membres de l'assemblée prennent acte de cette communication.

Pour extrait conforme.




Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-Président du Cœur d'Essonne d'Agglomération